

RCS : ROMANS Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01184 Numéro SIREN : 831 907 977 Nom ou dénomination : AB COACHING

Ce dépôt a été enregistré le 09/12/2019 sous le numéro de dépôt B2019/011510

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
ROMANS SUR ISERE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/011510**
n° de gestion : **2017B01184**
n° SIREN : **831 907 977 RCS Romans**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Romans sur Isère certifie avoir procédé le 09/12/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

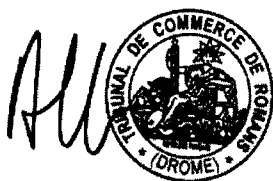
AB COACHING - Société par actions simplifiée
12 rue du Docteur Calmette 26000 Valence -FRANCE-

date de clôture : 30/06/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



807250

Désignation de l'entreprise : SAS AB COACHING						Néant				
Adresse de l'entreprise : 12 RUE DU DOCTEUR CALMETTE 26000 VALENCE										
Numéro SIRET* : 83190797700019										
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12						Durée de l'exercice précédent				
				Exercice N, clos le : 30/06/2019						
				Ex. N-1 clos le : 30/06/2018						
ACTIF			Brut 1		Amortis.-Provisions 2		Net 3		Net 4	
I	Immobilisations - Fonds commercial*		010		012					
M	Incorporelles - Autres*		014		016					
M	Immobilisations corporelles*		028	13 805	030	2 156		11 649		2 679
	Immobilisations financières* (1)		040		042					
Total I (5)			044	13 805	048	2 156		11 649		2 679
C	Stocks - Matières, appros en cours de prod.*		050		052					
I	- Marchandises*		060		062					
R	Avances et acomptes versés sur cdes		064	8 323	066			8 323		
C	Créances - Clients et comptes rattachés*		068	3 735	070			3 735		4 706
U	(2) - Autres* (3)		072	4 151	074			4 151		
L	Valeurs mobilières de placement		080		082					
A	Disponibilités		084	13 452	086			13 452		17 420
N	Charges constatées d'avance*		092		094					
T	Total II		096	29 661	098			29 661		22 126
Total général (I + II)			110	43 466	112	2 156		41 309		24 805

PASSIF				Ex. N Net 1	Ex. N-1 Net 2
K	Capital social ou individuel*	120		6 000	6 000
	Ecart de réévaluation	124			
P	Réserve légale	126		600	
R	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont rés. relative à l'achat d'oeuvres d'art* 131)	132		13 990	
P	Report à nouveau	134			
R	Résultat de l'exercice	136		1 753	14 590
E	Provisions réglementées	140			
Total I		142		22 343	20 590
Provisions pour risques et charges		154			
D	Emprunts et dettes assimilées (4)	156			
E	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164			
T	Fournisseurs et comptes rattachés* (4)	166		15 581	
T	Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés Ex. N : 169)	172		3 385	4 216
E	Produits constatés d'avance	174			
Total III		176		18 966	4 216
Total général (I + II + III)		180		41 309	24 805
R	(1) Dont immobilisations financières	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
E	à moins d'un an				
N	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût revient des immos acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	10 605
V	(3) Dont comptes courants d'associés	199	Prix de vente hors TVA des immob cédées au cours de l'ex.*	184	
I	débiteurs				

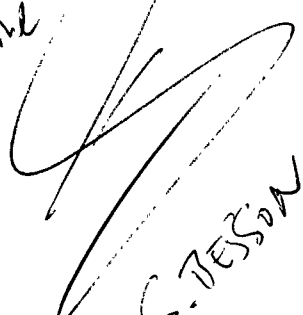
* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

SAS AB COACHING
12 RUE DU DOCTEUR CALMETTE

26000 VALENCE

DOCUMENTS FISCAUX

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

*Certifié
conforme à l'original*

S. BESSON

Néant		*
Désignation de l'entreprise		SAS AB COACHING
Exercice N, clos le (1)		30/06/2019
Ex. N-1, clos le (2)		30/06/2018
A - RESULTAT COMPTABLE		
P	Ventes de marchandises*	209
R	Production vendue biens	215
	Production vendue services*	217
D	Production stockée* (vanat° stock produits intermédiaires, finis et en cours prod.)	
	Production immobilisée*	
E	Subventions d'exploitation reçues	
X	Autres produits	
P	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	
C	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)	
H	Variation de stock (marchandises)*	
A	Achats de matières 1° et autres approvisionnements* (y compris droits douane)	
R	Variation de stock (matières 1ères et approvisionnements)*	
	Autres charges externes* (dont crédit bail	
E	- mobilier - immobilier	
S	Impôts, taxes et versements assimilés (dt CET* .	243
	Rémunérations du personnel*	
E	Charges sociales (cf. renvoi 380)	
X	Dotations aux amortissements*	
P	Dotations aux provisions	
L	Autres charges (dt prov. fisc. implant. ciales étranger)	259
	(dt cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles	260
	Total des charges d'exploitation (II)	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		
	Produits financiers (III)	
D	Produits exceptionnels (IV)	
I	Charges financières (V)	
V	Charges exceptionnelles (VI)	
E	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes art. 217 o	347
R	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles art 3	348
S	Impôts sur les bénéfices* (VII)	
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		
B - RESULTAT FISCAL		
Reporter le bénéfice comptable col 1, le déficit col.2		
R	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	
E	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres am. non déductibles	
I	Provisions non déductibles*	
N	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)	
T	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248
E	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	
	Part de loyers dispensé de réintégration	249
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		
Entreprises nouvelles (44 sexes)	986	
Zone franche urbaine (44 octies et 44 a)	987	
Zone de revitalisation rurales (44 quinquies)	138	
Reprise d'entre en difficulté (44 septies)	981	
Dont ZFA (44 quaterdecies)	345	
Déduct. exception. (art 39 decies)		
Zone de restruct. défense (44 terdecies)	127	
Bassins d'emploi a redynamiser	991	
Jeune entreprise innovante (44 sexes A)	989	
Dont investissements outre-mer	344	
Pôle de compétitivité hors CICE	990	
Bassins Urbains a dynamiser - BUD	992	
Dont créance due au report en arrière du déficit*	346	
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DEFICITS Bénéf. col.1, Déficit col.2		
D	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)	
E	Déficits antérieurs reportables* dont imputés/résultat :	
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DEFICITS Bénéf. col.1, Déficit col.2		

SB

Désignation de l'entreprise		SAS AB COACHING						Néant		*		
I IMMOBILISATIONS												
ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation* Val d'origine des immo en fin d'ex.		
Fonds commercial	400		402		404		406					
Autres immob incorp	410		412		414		416					
I Terrains	420		422		424		426					
M Constructions	430		432		434		436					
M Inst tech mat, out	440	2 400	442	10 605	444		446	13 005				
C Inst génér agenc	450		452		454		456					
Mat. de transport	460		462		464		466					
R Autres immos corp	470	800	472		474		476	800				
Immob. financières	480		482		484		486					
TOTAL	490	3 200	492	10 605	494		496	13 805				
II AMORTISSEMENTS												
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Mt Amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amort. afférents aux élt. sortis de l'actif		Mt Amortissements à la fin de l'exercice				
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506				
I Terrains	510		512		514		516					
M Constructions	520		522		524		526					
M Installations techn., mat & out. ind.	530	500	532	1 235	534		536	1 735				
C Inst. générales, agencés divers	540		542		544		546					
Matériel de transport	550		552		554		556					
R Autres immobilisations corporelles	560	21	562	400	564		566	421				
TOTAL	570	521	572	1 635	574		576	2 156				
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15% et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si cadre insuffisant, joindre un état du même modèle)												
Nature des immobilisations	1	2	3	4	5							
cédées virées de												
poste à poste,												
mises hors												
service ou												
réintégrées dans	6	7	8	9	10							
le patrimoine												
privé y compris												
les produits de												
la propriété												
industrielle												
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissement	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values							
					Court terme *	Long terme						
						19 %	15% ou 12,8%	0 %				
	1	2	3	4	5	6	7	8				
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589				
Plus-values taxables à 19%		579	Régularisations *		590							
Résultat net de la concession et de la sous-concession de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies).												
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-		TOTAL		596								

Centrif
Coulonne
à longie

4 - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

N° 2033-D

2019

Désignation de l'entreprise		SAS AB COACHING						Néant :		*	
1 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations exercice		Diminutions : reprises exercice		Montant à la fin de l'exercice			
Provisions réglementées	Amortis. dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607			
	Autres provis. réglement.	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et cptes rattach.	650		652		654		656			
	Autres prov. pour dépréc.	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
		Dotations		Reprises		(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
Immos. incorporelles	700		705		1	Indemn. congés payés, charges...	
Terrains	710		715		2		
Constructions	720		725		3		
Inst.Techn. Mat & Out	730		735		4		
Inst.Géné.Agenc. Div	740		745		5		
Matériel de transport	750		755		6		
Autre immos.corpor.	760		765		7		
TOTAL	770		775		Total à reporter lig.322 N°2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES			III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982		Résultat déficitaire résultant de l'article 209 C du CGI	995	
Déficits imputés	983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209 C du CGI)	996	
Déficits reportables	984				
Déficits de l'exercice	860				
TOTAL des déficits restant à reporter	870				

(1) Cette case comprend au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

IV DIVERS				
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		Montant de la TVA collectée	374
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380		Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378
N° du centre de gestion agréé	388		Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à un amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art. 217 octies du CGI				397

Désignation de l'entreprise : SAS AB COACHING

Néant : ☒ X **

Exercice ouvert le : 01/07/2018

et clos le : 30/06/2019

Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE**I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE REFERENCE CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	0
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	0
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	0
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	0
Total 1	106	0

II - AUTRES PRODUITS A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	0
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	0
Subv. d'exploitation reçues	113	0
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	0
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	0
Total 2	106	0

III - CHARGES A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

Achats	121	0
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	0
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146	0
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	0
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	0
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	0
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	0
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	0
Total 3	152	0

IV - VALEUR AJOUTEE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	137	0
------------------------------------	------------------------------------	------------	----------

V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires N° 1329AC et 1329 DEF)	117	0
--	-----	---

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE

Mono-établissement au sens de la CVAE	20	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	22	
Effectifs au sens de la CVAE	23	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	26	
Période de référence	du	au
Date de cessation	186	

Attention, il ne doit pas être tenu compte des lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128

Contrôle
uniforme
à
la fin
de
l'exercice
S.B.E.S. ou

**Procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires
réunie le 25/11/2019**

Le 25/11/2018, à 15h33, les actionnaires de la société AB Coaching, société par actions simplifiée au capital de 6000€ euros, dont le siège social est situé 12 rue du Docteur Calmette 26000 VALENCE, immatriculée au RCS de Romans, sous le numéro SIREN 831 907 977, se sont réunis à 12 rue Calmette 26000 Valence, sur convocation qui leur a été adressée individuellement le 15/11/2019.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par les actionnaires présents ainsi que par les représentants et les mandataires des actionnaires non présents.

L'assemblée est présidée par M. ALIKHANYAN, président de la société.

M. BESSON est désigné comme secrétaire de la séance.

Le président communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que 2 actionnaires, représentant 60 actions sur les 60 actions composant le capital social, sont présents ou régulièrement représentés.

Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont présentés aux actionnaires :

- la copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire ;
- les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires ;
- la feuille de présence ;
- le rapport du président ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le président déclare par ailleurs que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans les forme et délai prévu par les statuts de la société.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/06/2019 ;

- Affectation du résultat et éventuellement distribution d'un dividende ;
- Approbation des conventions réglementées intervenues entre la société et les actionnaires ;
-

Puis lecture est donnée du rapport du président.

La discussion est ouverte :

Personne ne demandant plus la parole, le président propose de voter sur les résolutions figurant dans le texte des résolutions ou décidées par les actionnaires :

Première résolution

L'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice clos le 30/06/2019 et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En l'absence de distribution d'un dividende, indiquer :

En conséquence, les bénéfices de l'exercice, qui se montent à 1 753,46 euros, sont affectés au compte 1 753,46 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

[Signature]

SB

I

ITroisième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

IQuatrième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, conformément à l'article 26 des statuts, par M. Alikhanyan et M. Besson pour servir et valoir ce que de droit.

Signatures Valence, le 02.12.2019

Ahoren Alikhanyan

Samuel Besson

AA

SB